

Activités et produits principaux

Objectif du projet 1 : Réduire la pression exercée sur l'écosystème en améliorant la qualité de l'eau et des sédiments

Tâches à accomplir	Produits escomptés du projet
Evaluer la qualité de l'eau et des sédiments	Méthodes standard pour évaluer la qualité de l'eau et des sédiments développées Manques de connaissances des polluants prioritaires et de leurs sources comblés Capacité de charge des principales écotones identifiée Principaux points chauds de pollution identifiés Normes régionales de qualité environnementale relatives à la qualité de l'eau et des sédiments établies Protocoles de suivi à long terme développés
Gérer les eaux usées municipales (EUM)	Projets de démonstration sur la gestion des EUM mis en œuvre Lignes directrices pour la gestion des EUM développées
Gérer l'altération physique et la destruction des habitats (APDH)	Projets de démonstration sur la gestion d'APDH mis en œuvre Lignes directrices pour la gestion de l'APDH développées

Objectif du projet 2 : Renforcer la base juridique régionale afin d'empêcher la prolifération des sources de pollution résultant d'activités terrestres

Tâches à accomplir	Produits escomptés du projet
Cadre juridique	Cadres juridiques/réglementaires nationaux révisés Situation relative à la ratification des conventions internationales revue Protocole relatif aux activités terrestres et à la pollution développé et adopté
Evaluation de l'impact	Guide pour les EIE transfrontalière développées environnemental (EIE)
Programmes d'action nationaux (PAN)	Programmes d'action nationaux pour les activités terrestres développés
Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)	Principes de GIZC promus et améliorés Projet de démonstration sur la GIZC mis en œuvre

Objectif du projet 3 : Développer les capacités régionales pour un développement durable et moins polluant

Tâches à accomplir	Produits escomptés du projet
Coordination régionale	Secrétariat de la Convention de Nairobi et l'Unité de coordination est-africaine (EAF/RCU) renforcés Mécanisme régional de coordination des eaux internationales établi Centre d'échange GPA est-africain créé
Formation et éducation	Besoins en formation par rapport aux sources des polluants et aux activités terrestres satisfaits Programmes éducatifs sur les sources des polluants et les activités terrestres établis et mis en œuvre
Participation des acteurs	Partenariats entre les secteurs public et privé établis Participation des acteurs à la gestion des sources terrestres des polluants renforcée Programme de microfinancements conçu et mis en œuvre
Analyse diagnostique transfrontalière & Plan d'action stratégique	Une ADT et un PAS, scientifiquement fondés et géographiquement ciblés

Organisation du projet

Agence de mise en œuvre :

- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Agence d'exécution :

- Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)
- Secrétariat de la Convention de Nairobi

Financement du projet :

Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – 4.511.140 \$US
Gouvernement norvégien – 3.395.650 \$US
Programme des Nations Unies pour l'environnement – 375.000 \$US (en espèces et en nature)
Pays participants – 3.131.675 \$US (en espèces et en nature)

Principaux partenaires régionaux et internationaux:

- PNUE/FEM (www.unep.org/GEF)
- PNUE/GPA (www.gpa.unep.org)
- Gouvernement norvégien
- Secrétariat de la Convention de Nairobi (www.unep.org/easternafrika)
- Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (www.nepad.org)
- Association des sciences marines de la région de l'océan indien occidental (WIOMSA) (www.wiomsa.org)
- Fonds mondial pour la nature (WWF) (www.wwf.org)
- Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles (IUCN) (www.iucn.org)



Coordonnées de contact et informations complémentaires :

WIO-LaB Project Management Unit
c/o Nairobi Convention Secretariat
Room 130, Block A, U.N. Avenue
P.O. Box 30552, Gigiri, Nairobi, Kenya
Tel: + 254 20 621206/1250/3130
Fax: +254 20 62 3203/4618/4300
Email: wiolab@unep.org
Website: www.wiolab.org

WIO-LaB

Atténuation de l'impact néfaste des activités terrestres sur l'environnement marin et côtier de l'Océan Indien Occidental



Contexte

L'importance de l'environnement marin et côtier

L'environnement marin et côtier de la région de l'océan indien occidental (OIO) est de haute valeur écologique et économique. Ses trésors naturels, comprenant les plages, les mangroves, les récifs coralliens et la vie animale, constituent la base du secteur touristique en expansion et attirent des visiteurs du monde entier. Ses eaux marines et en particulier ses plateaux continentaux, ses bordures côtières, ses lagunes et estuaires représentent d'importants fonds de pêche. Les habitats côtiers variés et productifs de l'OIO, tels que les mangroves, les lits d'herbes marines et les récifs coralliens, assurent la protection et procurent un abri et de la nourriture aux poissons, crustacés, mollusques et autres organismes de valeur écologique et commerciale.

Les menaces



La zone côtière de la région de l'OIO renferme la plupart des villes, des industries et des ports importants ainsi que d'autres infrastructures socioéconomiques qui ont un impact de plus en plus néfaste sur l'environnement. La pollution émanant des activités domestiques, industrielles et agricoles provoque la dégradation de la qualité de l'eau et des sédiments ; ce qui entraîne la perte de diversité biologique, des problèmes de santé publique et la réduction des réserves halieutiques. Les activités humaines mènent également à la destruction des habitats critiques comme les forêts de mangrove, les lits d'herbes marines et les récifs coralliens, ainsi qu'à l'altération physique de la zone côtière, y compris son érosion. Les pays de la région ne possèdent actuellement pas les capacités et le cadre réglementaire nécessaires à la gestion efficace de ces menaces environnementales.

Un appel à l'action

Le projet « Atténuation de l'impact néfaste des activités terrestres sur l'environnement marin et côtier de l'Océan Indien Occidental » est une initiative délibérée des populations de la région de l'OIO en réaction à l'appel fait à la première réunion des parties contractantes de la Convention de Nairobi en mars 1997. En outre, il est la conséquence directe du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg connexe qui ont requis « la mise en œuvre avancée du Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres (GPA/LBA) ». Le projet a été officiellement lancé à Madagascar en juillet 2004 au cours de la Quatrième réunion des parties contractantes à la Convention de Nairobi. Pendant la période des quatre ans de mise en œuvre (2004-2008), le projet s'attachera à contrer les menaces identifiées ci-dessus.

Les bénéficiaires du projet

Les principaux bénéficiaires du projet sont ceux dont les moyens d'existence dépendent des ressources marines et côtières de la région de l'OIO. Les institutions gouvernementales et non gouvernementales joueront un rôle essentiel dans la mise en œuvre des activités du projet ; ce qui permettra d'améliorer les capacités au sein de ces mêmes institutions ainsi que de renforcer et de s'inscrire en complément des activités nationales en cours. Au niveau mondial, le projet contribuera à la conservation de la biodiversité marine et côtière et, à cet égard, elle aidera les pays à se conformer à leurs obligations nationales et régionales en vertu des divers accords juridiques internationaux.



Pays participants

Etats continentaux

Le Kenya,
la Tanzanie,
le Mozambique et
l'Afrique du Sud

Etats insulaires

Les Comores,
Madagascar,
Maurice et les
Seychelles

Objectifs

Le projet WIO-LaB se préoccupe des activités terrestres majeures de la région de l'OIO. Il est conçu comme projet de démonstration pour le Programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres du PNUE. Il comprend trois objectifs principaux :

- Améliorer la base de connaissances ainsi qu'établir et démontrer des stratégies nationales de réduction de la pression exercée sur l'écosystème marin et côtier en améliorant la qualité de l'eau et des sédiments ;
- Renforcer la base juridique régionale afin d'empêcher la prolifération des sources de pollution résultant d'activités terrestres, notamment par le biais de la mise en œuvre du GPA/LBA ;
- Développer les capacités régionales et renforcer les institutions pour un développement durable et moins polluant, notamment par le biais de la mise en œuvre de la Convention de Nairobi et de son plan d'action.

Plan d'action stratégique

Le produit final et essentiel du projet consiste en l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT) qui identifiera et analysera les principaux problèmes environnementaux transfrontaliers de la région de l'OIO. L'ADT constituera la base du Plan d'action stratégique (PAS) représentant une stratégie régionale de durabilité à long terme en matière d'environnement marin et côtier dans la région de l'OIO. Il est prévu que le PAS soit à la base d'une coopération à long terme entre les pays de la région de l'OIO.

